

N^o 1.

Deuxième feuille.



L'an mil huit Cent cinquante Sept, Le mardi dix Sept du
mois de Février, à Cinq heures & demie du soir, Par devant nous
Lichadou, Jean, Notaire, officier de la Région d'honneur, Chef de
Bataillon Commandant la Place de Patna, remplissant les fonctions
d'officier de l'Ordre Civil, sous Commissaire au Bureau de la Place de Patna,
tenant lieu de Maire, le sieur Philippe Baetsch, maître
menuisier, demeurant à Patna, âgé de quarante quatre ans, majeur
fil et légitime de feu Georges Philippe Baetsch, décédé le dix huit
mil huit Cent quarante Cinq, à Wissembourg, département du Bas Rhin,
et de feu Magdeleine Apffel, son épouse, décédée au dit Wissembourg,
le trois Janvier mil huit Cent cinquante quatre, ainsi qu'il résulte de deux
Baetsch, extraits des registres des actes de décès délivrés par M. le Maire de la
Commune de Wissembourg, légalisés par M. le Président du Tribunal
Philippe Civil sans à Wissembourg, l'un le vingt trois avril mil huit Cent
Cinquante trois, l'autre le trente un Janvier mil huit Cent cinquante Sept;
Carrere, né à Wissembourg, département du Bas Rhin, le vingt quatre
avril mil huit Cent vingt, ainsi qu'il est justifié par un extrait de registres

marie

des actes de naissance délivrés par M. le Maire de cette commune, légalisés
le vingt-trois avril mil huit cent cinquante-trois, par M. le Président du
Tribunal Civil siégeant à Wissembourg; Le sieur Philippe Baetsch
nous ayant déclaré qu'il ne pouvait produire les actes de décès de ses ances-
tres, conformément aux dispositions de l'article cent cinquante-cinq du
Code Napoléon, faute de connaître leur dernier domicile, malgré les recherches
qu'il en a fait faire, nous avons reçu son serment sur cette déclaration, la
quelle nous a été également certifiée par serment par les quatre témoins
nommés dans le présent acte, D'une part; La Demoiselle
Marie Carrère, sans état, demeurant à Basma, âgée de
trente ans, majeure, fille de feu Jean Carrère, décédé le vingt-
un mars mil huit cent quarante à Laroie, Canton de Pau
(Ouest) département des Basses Pyrénées, ainsi qu'il résulte d'un extrait

délivré par le Greffier du Tribunal Civil de première Instance, Siégeant
à Alger, légalisé par M. le Président du même Tribunal, le dix Neuf
Mil huit cent Cinquante six; et de Jeanne Baron, son épouse,
sans esaz, demeurant à Palma; Na le vingt un février mil huit cent
vingt sept à Larvin, département des Basses Pyrénées, ainsi Justifié par
un extrait du registre des actes de naissance délivré par M. le Maire de
cette Commune, légalisé le dix neuf Janvier mil huit cent Cinquante sept,
par M. le Président du Tribunal de première Instance Siégeant à Pau;
Procédant avec le consentement de la mère Jeanne Baron et avec
l'assistance de son frère Jean Carrière, Intéprète Substitué près la Justice
de Paix de Palma, à l'épouse en acceptant. D'autre part, Les
quels nous ont requis de procéder à la célébration du mariage projeté
entre eux, et dont les publications ont été faites devant la principale porte
du bureau de la Place de Palma les dimanches vingt cinq Janvier
et premier février mil huit cent Cinquante sept. Aucune opposition au di-
mariage ne nous ayant été signifiée, nous avons pu à la même demande
aux futurs époux s'ils avaient fait un Contrat de mariage à quoi ils nous

uns répondu négativement. alors, faisant droit à leur requête, après
avoir donné lecture de toutes les pièces ci-dessus mentionnées, ainsi que
du Chapitre VI du titre du Code Civil intitulé du mariage,
Nous avons demandé au futur époux et à la future épouse, s'ils veulent se
prendre pour mari et pour femme; Chacun d'eux ayant répondu et parémené
affirmativement, Nous déclarons publiquement au nom de la Loi que
Philippe Baetsch et Marie Carrère sont unis par le mariage; De quoi
nous avons dressé acte en présence de Messieurs Pascal Reynier, âgé de
trente neuf ans, serrurier; Thomas Laedlein, âgé de trente six ans, cellier;
Pierre Féraud, âgé de trente sept ans, maçon; Jean, Baptiste, Louis, maître
F. Andon, âgé de vingt neuf ans, Auguste Paix, demeurant tous quatre à Carna,
lesquels ont signé avec nous et le Sieur Philippe Baetsch, marié
non la mariée et sa mère qui requises de le faire ont dit